



Des radars perchés ou cachés pour éviter les dégradations ?

Fiche pratique publié le 31/08/2018, vu 861 fois, Auteur : [RAULINE Sven](#)

L'Etat aurait-il de nouveaux projets concernant les radars routiers ? C'est ce qu'affirme le site Le Parisien cette semaine.

L'Etat aurait-il de nouveaux projets concernant les radars routiers ? C'est ce qu'affirme le site Le Parisien cette semaine. Suite aux nombreux actes de vandalisme visant les radars, l'Etat souhaiterait mettre en place de nouveaux dispositifs

« Cette somme a été divisée par deux en six ans car les coûts de maintenance des cabines ont été réduits et les actes de vandalisme lourd comme les incendies, qui nécessitaient de changer totalement l'appareil, ont beaucoup diminué » a expliqué un responsable de la sécurité routière.

Le coût d'un radar fixe s'élevant à quelques 40 000 euros, l'Etat souhaiterait se moderniser et proposer des radars indétectables et inaccessibles aux actes malveillants.

[SVEN RAULINE AVOCAT](#)